

> Contacts

Référent académique

Philippe KOSZYK, DAASEN du Finistère
philippe.koszyk@ac-rennes.fr

Référents départementaux

Côtes d'Armor

Myriam MENAGER, IEN
myriam.menager@ac-rennes.fr

Finistère

François-Xavier LECOQ, IEN ASH
francois-xavier.lecoq@ac-rennes.fr

Ille et Vilaine

Jean Pierre VINÇOT, IEN
jean-pierre.vincot@ac-rennes.fr

Morbihan

Pierre BELLE, IEN
pierre.belle@ac-rennes.fr

Partenaires

Anne Virrion, IREM Rennes 1
anne.virrion@univ-rennes1.fr

Alexandra Fronville, Enseignant-chercheur
alexandra.fronville@univ-brest.fr

Associations agréées

Association française pour les enfants précoces (AFEP)

AFEP Bretagne

afep56@sfr.fr

Côtes d'Armor

afep22.isabelle@afep.asso.fr

Finistère

afepfinistere@gmail.com

Ille-et-Vilaine

afep35@laposte.net

Morbihan

afep56@sfr.fr

Association nationale pour les enfants intellectuellement précoces (ANPEIP)

bretagne@anpeip.org

> Pour aller plus loin ...

Sites

- Eduscol

<http://eduscol.education.fr/cid59724/eleves-intellectuellement-precoces.html>

- Rapport de Jean-Pierre Delaubier sur la précocité (janvier 2002)

<http://www.education.gouv.fr/cid2022/la-scolarisation-des-eleves-intellectuellement-precoces.html>

- IREM de Rennes

http://www.irem.univ-rennes1.fr/recherches/groupe/groupe_eip/

A lire ou à consulter

- Quand le haut potentiel intellectuel devient un handicap

(Lebaud M.P., Lemonnier P., Rossi A., Rossi G., Virrion A. Repères-IREM n°84, p. 85-103 - 2011)

- L'éducation des élèves à haut potentiel

(Clark C., Shore B.M. - Ed. UNESCO - 2008)

- Scolariser l'élève intellectuellement précoce

(J-M. Louis et F. Ramond, Dunod éditeur - 2007)

- Enfants surdoués en difficulté : de l'identification à une prise en charge adaptée

(sous la direction de Sylvie Tordjman - P.U.R. - 2007)

Textes

2012 : BOEN n°13 du 29 mars 2012

Aménagement du parcours scolaire.

2009 : circulaire 2009-168 du 12 novembre 2009

Guide d'aide à la conception de modules de formation pour une prise en compte des élèves intellectuellement précoces.

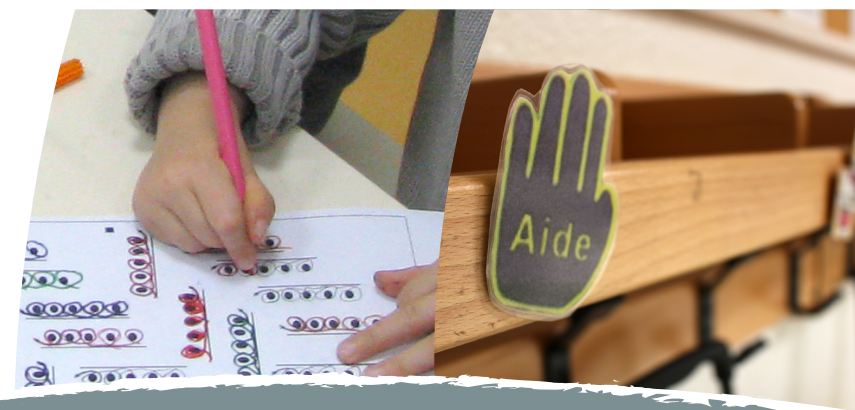
2007 : circulaire 2007-158 du 17 octobre 2007

Parcours scolaire des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières à l'école et au collège.



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Élève Intellectuellement Précoce : une chance ?

Des élèves à besoins éducatifs particuliers
(B0 n° 45 du 3 décembre 2009)

*Un élève brillant n'est pas forcément un enfant précoce,
un enfant précoce n'est pas forcément un élève brillant.*



> Pour qui ?

Une réalité méconnue

- Les EIP représentent 2 à 3 % de la population scolaire indépendamment du milieu socio-culturel d'origine.
- Deux tiers d'entre eux présentent des difficultés scolaires plus ou moins importantes.
- Un tiers redouble au moins une classe au cours de la scolarité.
- 20% n'atteignent pas le baccalauréat.
- La précocité est souvent associée à une souffrance psychique plus ou moins visible : 8 à 10% des élèves ont des propos suicidaires ou ont fait une tentative de suicide avant 12 ans.
- Ces élèves peuvent relever de parcours scolaires spécifiques et personnalisés.
- Ils sont plus souvent atteints de troubles spécifiques des apprentissages que la population générale :
dyslexie (1/3 des EIP),
dyspraxie,
dyscalculie...
(Sources : Vaivre-Douret 2004)

> Pourquoi ?

Un fonctionnement différent

- Hypersensibilité, Hyperémotivité, Hypervigilance.
- Un traitement de l'information plus rapide, intuitif et en arborescence, global et analogique (par association d'idées).
- Un esprit critique développé.
- Des procédures originales de résolution de problèmes.
- Un questionnement surprenant en décalage avec le groupe d'âge.

> Comment ?

Une démarche concertée

Devant des indices convergents, les enseignants doivent :

- être en alerte le plus tôt possible.
- évoquer le sujet en équipe (conseil de cycle, cellule de veille, ...)
- solliciter les personnes ressources (psychologue scolaire ou CO Psy, médecin scolaire).
- Parallèlement un dialogue avec la famille doit être engagé.
- En fonction du diagnostic posé, plusieurs types d'aide complémentaires pourront être mis en place pour responsabiliser l'élève et adapter ses apprentissages.

> Un comportement paradoxal

Intérêt, curiosité // Ennui, frustration

Perfectionnisme // Manque de méthode

Questionnement // Besoin de contrôle

Empathie // Individualisme

Rapidité // Lenteur

Invisible // Perturbateur

Justicier // Victime

Performant verbalement // malhabile en praxie

> Un parcours personnalisé

La prise en charge, pour être efficace, nécessite la mobilisation de toute la communauté scolaire et l'implication de l'élève en partenariat avec sa famille.

- Mettre en œuvre des leviers et dispositifs pédagogiques variés (travail par cycles, groupes de travail par compétences, interdisciplinarité, PPRE, TPE, tutorat, contrats éducatifs).
- Favoriser l'intégration de l'élève intellectuellement précoce au sein de l'établissement.
- Eviter le décrochage scolaire.



D'autres infos
sur le site de l'académie

<http://www.ac-rennes.fr/cid104271/eleves-intellectuellement-precoces.html>